

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DE LA MORELLE TENUE À L'ÉCOLE DE LA MORELLE, LE LUNDI 23 MARS 2026 À 18H30.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Madame Josianne Matte
Madame Meggie Villeneuve
Madame Stéphanie Trudel
Madame Marie-Eve Durand

Madame Annick Dufour
Madame Marie-Josée Gemme
Madame Valérie Auger

Madame Joanie Paquet
Madame Chantale Germain
Madame Michelle Dupéré

Public : Annie Breau, Claudine Rivard, Émilie Jacob, Véronique Julien, Joanie Lépine, Karen Lavoie, Geneviève Robidas, Carolane Denis et Christina D'Aigle.

1. Accueil et mot de bienvenue ;

Josianne Matte et Annick Dufour souhaitent la bienvenue à tous les membres.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;

Madame Joanie Paquet propose, et madame Valérie Auger seconde, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière réunion;

Madame Stéphanie Trudel propose, et madame Michelle Dupéré seconde d'adopter le procès-verbal du 24 novembre tel que présenté.

4. Suivi du procès-verbal de la dernière réunion;

Rien à mentionner.

5. Période de questions pour le public;

Madame Émilie Jacob nous informe qu'Audrey Savard, agronome chez Patates Dolbec a effectué la commande de graines de citrouille, et ce, au même prix que l'an dernier. Elle a commandé une variété différente cette année, entre autres une variété de petites citrouilles. Il est important de souligner que Patates Dolbec fournit la main-d'œuvre nécessaire au désherbage, ce qui représente une contribution de 4000\$.

Anglais intensif :

Proposition #1 Mettre en place le programme d'anglais intensif une année sur deux (ou selon l'organisation des classes lorsque celle-ci comporte des classes multiniveaux), afin qu'une majorité des élèves du 3e cycle puisse en bénéficier.

Proposition #2 Demander qu'un vote soit tenu tous les deux ans auprès des parents des élèves concernés et que les membres du personnel s'engagent à se rallier à la décision des parents à la suite du vote.

Une discussion s’amorce autour de ces deux propositions :

Pourquoi ces propositions? Les membres du conseil d’établissement qui ont manifesté ce choix soit de faire la proposition suivante : Mettre en place le programme d’anglais intensif une année sur deux (ou selon l’organisation des classes lorsque celle-ci comporte des classes multiniveaux), afin qu’une majorité des élèves du 3e cycle puisse en bénéficier.

Il est mentionné que, comme nous sommes une petite école, les parents qui ne souhaitent pas que leur enfant participe au programme d’anglais intensif se trouvent désavantagés. Si nous étions une plus grosse école, les parents auraient davantage de choix. Il faut donc tenir compte de cet aspect.

Des parents mentionnent que lorsque les élèves arrivent au secondaire, ils ont de la difficulté, et ce, même s’ils n’ont pas fait l’anglais intensif. Il est important pour les parents de s’informer au sujet de ce programme.

Depuis le début de ce projet, les membres échangent sur les points positifs observés ainsi que le sur le constat qui se dégage du programme. Les parents dont les enfants le vivent présentement se disent satisfaits du volet anglais. Ils pourront en faire un bilan à la fin de l’année en ce qui concerne les volets français et mathématique. Il serait également intéressant d’obtenir les commentaires du personnel du secondaire.

Lorsque le sondage se présente, si les parents ont besoin d’information supplémentaire, la direction offre toujours la possibilité de les informer s’ils en ressentent le besoin.

Un parent mentionne qu’il est vraiment important que les parents votent, il ne faut pas que ce programme leur soit imposé.

Le volet français et mathématique: que faites-vous pour compenser? Il y a des mesures d’aide pour les élèves plus vulnérables au même titre qu’un autre élève de l’école.

Qu’en pensent les enseignants? Ils sont très préoccupés par les résultats des élèves. Ils ont à cœur la réussite des élèves. Ce format de programme ne convient pas à tous les élèves. Le regard des parents et le regard des enseignants n’est pas le même.

L’enjeu est vraiment au niveau du temps d’apprentissage des matières de base. En prévision du secondaire, les élèves doivent être bien préparés.

Le fait que nos spécialistes sont les enseignants, ils savent quels sont les défis. Il faut prendre en considération leur expertise. Il faut leur faire confiance. C’est pour cette raison que la proposition no 2 doit être prise en considération.

En tant que membre du conseil d’établissement, nous représentons l’ensemble des familles. Il faut penser à la cohorte et non seulement à son propre enfant.

Ces propositions sont présentées pour faire un choix éclairé et de s’entendre. Il est important de mentionner que les parents veulent travailler en collaboration avec les enseignants. Nous voulons tous la même chose : la réussite des élèves.

Il n’y a pas d’autre programme offert par notre centre de services: moitié de l’année volet anglais et l’autre moitié volet français et mathématique au 3e cycle.

Marie-Josée Gemme tient à mentionner que l'équipe souhaite ne pas avoir le programme d'anglais intensif de façon automatique, et ce, dans une optique d'écoute avec une option de vote et de se rallier à celle-ci.

Le vote sera fait un peu plus tard dans cette séance du conseil.

6. Organisation scolaire – 2026-2027 - Perspectives;

Voici l'organisation scolaire 26-27 que Josianne Matte a présenté aux services éducatifs. Josianne sera en mesure de nous confirmer, lors de la prochaine réunion du C.É. en mai prochain, si celle-ci a été acceptée. C'est le centre de services qui a le pouvoir décisionnel en lien avec l'organisation scolaire. À suivre!

Une classe de 4 et 5 ans	12
Une classe de 1 ^{re}	17
Une classe de 2 ^e – 3 ^e	18
Une classe de 4 ^e – 5 ^e	27 (3 dép.)
Une classe de 6 ^e	20

7. Programme d'anglais intensif – vote sur 2 propositions pour les années à venir;

Proposition #1 Mettre en place le programme d'anglais intensif une année sur deux (ou selon l'organisation des classes lorsque celle-ci comporte des classes multiniveaux), afin qu'une majorité des élèves du 3e cycle puisse en bénéficier.

Proposition #2 Demander qu'un vote soit tenu tous les deux ans auprès des parents des élèves concernés et que les membres du personnel s'engagent à se rallier à la décision des parents à la suite du vote.

Nous procédons au vote :

Proposition 2 a été votée : 5 contre 3.

8. Calendrier scolaire 2026-2027 - information;

Josianne Matte présente, à titre d'information, le calendrier scolaire 26-27. Il est sensiblement semblable à celui de cette année.

9. Compétences personnelles et sociales - approbation ;

Josianne nous présente le nouveau tableau des compétences personnelles et sociales au préscolaire et au primaire. Les enseignants sont invités à voir ces compétences dans leur classe et ce dès maintenant. Ce contenu sera vu à même le programme hors-piste. Lorsque l'activité aura été vécue en classe, les parents recevront un message. Le déploiement complet sera fait l'an prochain mais débuté cette année.

Une résolution doit être produite :

Madame Michelle Dupéré propose, et Madame Marie-Eve Durand seconde.

10. Activités qui modifient l'horaire régulier - approbation;

Pour les enfants du préscolaire 4 et 5 ans : Le vendredi 5 juin, 8h30 à 14h30 : voyage en train, gare via rail de Shawinigan jusqu'à Hervey Jonction.

Madame Stéphanie Trudel propose, et Madame Chantale Germain seconde.

11. Informations;

De la présidente : merci d'être présents et être venus donner vos commentaires.

De la direction : merci pour votre présence et émettre votre opinion. Merci d'être là car cela aide à prendre des décisions éclairées. Nous sommes ici pour le bien des élèves, c'est vraiment apprécié. Tous les parents sont les bienvenus!

Nous sommes déjà à planifier la prochaine année scolaire. Le directeur adjoint et Sylvie Portelance sont venus présenter l'École secondaire de Saint-Marc-des-Carières à nos élèves de 6^e année.

Défi relevé « On s'habille rapidement »: Récompense : jeu de cache-cache vendredi dernier!

Des enseignantes et du personnel de soutien : Zines, montage d'un livre : projet avec Karine Gosselin, les ateliers sont maintenant débutés. Un atelier par semaine jusqu'en mai prochain : nous avons eu une subvention de 12 000\$ pour recevoir l'artiste à l'école.

KJT : rappeur originaire de Québec, de son vrai nom Emmanuel Cormier Cotnoir. Il est surtout connu dans le milieu du hip-hop québécois pour ses textes très travaillés, son vocabulaire riche et son style technique. Programme culture à l'école, très apprécié des élèves!

De la responsable du service de garde : 64 élèves dîneurs. Ça va super bien!

12. Divers ;

Pêche blanche : les revenus serviront à payer la sortie sur l'île de la Morelle. Ce fût une réussite !! Nous vous reviendrons avec le bilan lors de la prochaine réunion.

13. Levée de l'assemblée;

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Chantale Germain et appuyé par Valérie Auger de lever la séance. Il est 20h10. La prochaine réunion aura lieu le mardi 26 mai 2026.



Présidente

Chantale Germain
Secrétaire du Conseil d'établissement
CG 2026-03-23



Directrice